



PAGES FACEBOOK  
DES Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio  
(BMVA)

## CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/02/2023

*Cette chartre est un document de référence pour les utilisateurs et modérateurs.*

### Les Pages et Groupes Facebook des BMVA :

- **Pages :**
- Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio

### Préambule :

*Parce que nous souhaitons que le dialogue reste riche et constructif, les Pages Facebook Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio (BMVA) sont des espaces ouverts à tous.*

*Pour permettre des échanges dans de bonnes conditions, merci de respecter les principes de la présente chartre d'utilisation et de modération ainsi que les conditions d'utilisation du réseau social Facebook.*

*Le non-respect des règles de bonnes pratiques et des dispositions légales mentionnées ci-après peut éventuellement entraîner la modération des publications et l'exclusion des membres des Pages des BMVA.*

- Par le fait d'être abonné aux Pages Facebook Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio (BMVA)

**L'utilisateur s'engage à prendre connaissance de la présente chartre d'utilisation et à accepter pleinement et sans aucune réserve ses modalités d'application.**

## CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/02/2023

### I. DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

#### 1. Publication et contribution aux échanges :

##### ▪ Page(s) Facebook administrée(s) par les BMVA :

Dans le respect des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public et des bonnes mœurs et des règles de conduite de la présente charte :

- Seuls les administrateurs/modérateurs sont autorisés à **créer et diffuser des publications sur les Pages Facebook administrées par la BMVA, dans le cadre des compétences de la collectivité.**
- Les utilisateurs/abonnés et les administrateurs/modérateurs des Pages Facebook de la BMVA sont libres de **commenter** et de **partager** les publications.

Dans le respect des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public et des bonnes mœurs et des règles de conduite de la présente charte :

##### **[ Publications ]**

- Les utilisateurs/abonnés et les administrateurs/modérateurs **sont autorisés à créer et diffuser des publications** sur les Groupes Facebook de la BMVA.  
*Toute publication de la part des utilisateurs/abonnés feront l'objet d'un examen de la part des administrateurs/modérateurs avant toute diffusion ; dans un délai maximum de 1 jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jour férié).*

##### **[ Commentaires et partages ]**

- Les utilisateurs/abonnés des Pages Facebook administrées par la BMVA sont libres de **commenter** et de **partager** des publications.  
*Ces contributions pourront faire l'objet d'une modération à posteriori et d'une suppression dans le cas du non-respect de la présente charte.*

#### 2. Respect des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public et des bonnes mœurs :

En tant qu'utilisateur des Pages Facebook administrés par la BMVA.

**Il est de votre responsabilité de veiller à ce que vos contributions soient conformes aux lois de la République française qui interdisent notamment :**

## CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/02/2023

- tout message à caractère violent, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile ; à caractère politique ou incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme, incitant à la discrimination ou à la haine ;
- tout message qui porterait atteinte à l'image ou à la réputation d'une personne physique ou morale ou d'une marque ;
- tout message qui porterait atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité. À ce titre, sont interdites, sans que cette liste soit limitative : les contributions reproduisant sans autorisation une œuvre protégée par des droits de propriété intellectuelle (marques, droits d'auteur et droits voisins), portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée ; à la protection des données personnelles d'un tiers.

### 3. **Respect des droits d'auteur :**

L'utilisateur/abonné garantit aux réseaux des Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio (BMVA) qu'il détient tous les droits nécessaires pour la diffusion et la publication des contributions qu'il met en ligne sur les Pages de la collectivité. *Les photos, vidéos, et autres supports multimédias pourront être partagés en citant la source (Page de référence de la publication initiale).*

### 4. **Messages publicitaires et à caractère commercial :**

Les messages à caractère publicitaire ou commercial, en dehors du périmètre d'utilisation des Pages administrés par la BMVA, pourront être supprimés sans préavis.

### 5. **Les messages à caractères répétitif :**

Les publications et/ou commentaires répétés de messages identiques ou similaires sont assimilés à du « spam » (pourriel). Ces messages seront systématiquement supprimés.

### 6. **Données et propos à caractère personnel et/ou hors sujet :**

Seront systématiquement supprimés :

- Les publications/commentaires impliquant la diffusion d'un message ou de données à caractère personnel ;
- Les publications/commentaires diffusés en dehors des périmètres d'utilisation des Pages/Groupes de la BMVA (*décrits pour chacun(e) dans la rubrique de présentation*).

## CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/02/2023

### 7. *Les propos à caractère politique :*

Les Pages Facebook administrés par la BMVA n'ont pas pour vocation à être ni à devenir des lieux de débat politique.

Les contenus à caractère politique et partisan seront systématiquement supprimés, de même que les commentaires portant atteinte à l'intégrité des élus et agents des communes et de la BMVA.

L'utilisation des Pages Facebook de la BMVA par un candidat pour mener campagne est interdite.

## II. GESTION DES PAGE ET MODERATION

Les Pages Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio sont administrés, animés et modérés par les équipes du réseau des Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio (BMVA)

Le rôle des administrateurs/modérateurs est de veiller à la qualité des échanges et au respect mutuel. Ils peuvent être amenés à retirer toute contribution ou tout propos illicite ou contraires aux usages mentionnés dans la présente charte.

## III. RESPONSABILITES

### 1. *Contrôles des publications*

Les BMVA ne pourra garantir le caractère légal, la probité ou la qualité de **toutes contributions ouvertes (commentaires, partages)** mises en ligne sur ses Pages par les utilisateurs/abonnés, **avant que tout contrôle n'ait pu être effectué.** *Dans le cas où ces publications ne seraient pas conformes aux principes énoncés dans la présente charte, elles seront supprimées.*

### 2. *Protection des données personnelles, paramètres de confidentialité*

- Chaque utilisateur est responsable des paramétrages effectués sur son profil personnel Facebook garantissant la protection de ses données et la confidentialité de ses actions sur le réseau social Facebook.
- La société Facebook est responsable du stockage et du traitement des données à caractère personnel communiquées volontairement par les utilisateurs.
- Toute utilisation tierce des données à caractère personnel communiquées volontairement par les utilisateurs au travers des Pages des BMVA ne sauraient engager la responsabilité de la ville d'Ajaccio et son réseau des bibliothèques et médiathèques.

## CHARTRE DE MODERATION ET DE BONNE CONDUITE

Version au 01/02/2023

### 3. Informations à caractère commercial

- Les informations contenues dans les publications faisant la promotion d'activités commerciales ou de services présents sur la ville d'Ajaccio seront fournies à titre indicatif et ne pourront être considérées comme contractuelles. Toutes erreurs ou omissions ne sauraient engager la responsabilité Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio.
- De plus, les BMVA ne pourra être tenue responsable de la bonne exécution des prestations à caractère commerciale présentées dans les publications.

### 4. Utilisation et accès aux outils Facebook.

Les modalités d'accès, de paramétrage et d'utilisation des Pages Facebook sont régies par la société Facebook. Ces dernières sont susceptibles d'évoluer et DES Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio (BMVA) ne pourra être tenue responsable en cas d'opération de mise à jour et de maintenance par la société Facebook.

## IV. REMARQUES ET CONTACTS

Pour toute remarque relative au fonctionnement des Pages/Groupes Bibliothèques & Médiathèques, Ville d'Ajaccio), merci d'adresser un courrier électronique au **réseau** : [bibliothèque@ville-ajaccio.fr](mailto:bibliothèque@ville-ajaccio.fr)

Pour toute remarque/question concernant les périmètres de compétences de la BMVA, merci de transmettre votre demande à : [bibliothèque@ville-ajaccio.fr](mailto:bibliothèque@ville-ajaccio.fr)

**ou contacter le Service Accueil au 04.95.51.13.00**

Votre demande pourra être transmise aux services concernés.

Pour toute question concernant l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'utilisation et le traitement de vos données à caractère personnel par les services de la BMVA, vous pouvez vous adresser au

**Relais RGPD de la BMVA : 0495202030 – [mediatheque.cannes@ville-ajaccio.fr](mailto:mediatheque.cannes@ville-ajaccio.fr)**

**A l'Attention de M.FABRE**